



L'Institut Georges Pompidou

Mémoire et histoire

L'Institut Georges Pompidou anime la recherche sur Georges Pompidou et les mutations politiques, économiques et sociales des années 1960 et 1970.

NOS MISSIONS

- **Soutenir la recherche universitaire** consacrée à Georges Pompidou et aux mutations politiques, économiques, sociales et culturelles des années 1960 et 1970
- **Faire connaître les années Pompidou** à travers des colloques internationaux, des publications, des notes de travail, etc.
- Animer un **centre de recherche** et de documentation ouvert au public
- Accompagner les **étudiants** et les **jeunes chercheurs** (doctorants et post-doctorants)

Association créée en 1989 par d'anciens collaborateurs de Georges Pompidou comme Pierre Messmer et Édouard Balladur et reconnue d'utilité publique en 1993, l'Institut Georges Pompidou témoigne des grandes réalisations de l'époque de Georges Pompidou qui constituent la base de notre économie et de notre société.

Président : Bernard Ésambert
Secrétaire général : Antoine Fouilleron
Présidente du Conseil scientifique : Christine Manigand
Trésorier : Jean-Pierre Teyssier

JE SOUTIENS L'INSTITUT GEORGES POMPIDOU

Nom :
Prénom :
Téléphone :
Courriel :

Adresse :
.....
.....
Ville :
..... Code postal :

JE DONNE UNE FOIS

- J'adhère à l'Institut :
- 150 euros (bienfaiteurs)
 - 80 euros (membres simples)
 - 15 euros (moins de 35 ans)
- Je fais une donation d'un montant de..... euros

Règlement par chèque bancaire ou postal ou par virement bancaire
(IBAN : FR76 3000 4025 0400 0100 1331 324 ; BIC :
BNPAFRPPPOP)

JE DONNE TOUS LES MOIS

Je choisis le prélèvement automatique et donne chaque mois :

- 8 euros
- 10 euros
- 12 euros
- Montant libre :

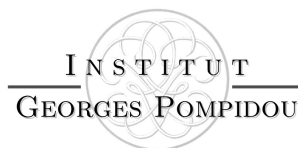
Mon numéro IBAN :

Mon code BIC :

Conformément à l'article 238bis du Code général des impôts, les donateurs bénéficient d'une déduction fiscale de 66 % du montant du don, dans la limite de 20% du revenu imposable. Les données personnelles collectées sont utilisées uniquement pour la correspondance.

NOS OBJECTIFS 2017

- Faire connaître l'action Georges Pompidou auprès d'un large public à travers des **formats nouveaux** : conférences, visites guidées, etc.
- Développer le soutien à la recherche par l'attribution de **bourses de recherche** pour étudiants.
- Poursuivre la publication d'**ouvrages thématiques** : actes de colloques, recueils d'archives, édition complète des discours de Georges Pompidou.
- Acquérir une **documentation variée** (photographies, ouvrages, correspondances, rapports, magazines, études...) consacrée aux années Pompidou.
- Déployer la 2^e phase du « **mémorial virtuel Georges Pompidou** » : portail d'archives en ligne (photographies, discours, documents...) et musée virtuel illustrant la passion de Georges Pompidou pour l'art contemporain.



▣ L'INSTITUT EN 2016 :

- **3 permanents** dont 2 historiens
- **8 manifestations** (colloques, visites...)
- **10 publications** (papier et en ligne)
- **Un nouveau site Web**
- **8 sujets de master**
- **Des actions mémorielles** (messe, fleurs...)

NOUS CONTACTER

Institut Georges Pompidou – 6 rue Beaubourg – 75004 Paris

Gestionnaire (Patricia Demeure) :
01 44 78 41 22 – secretariat@georges-pompidou.org

Chercheurs (Émilie Robin et Cédric Francille) :
01 44 78 42 46 – recherche@georges-pompidou.org

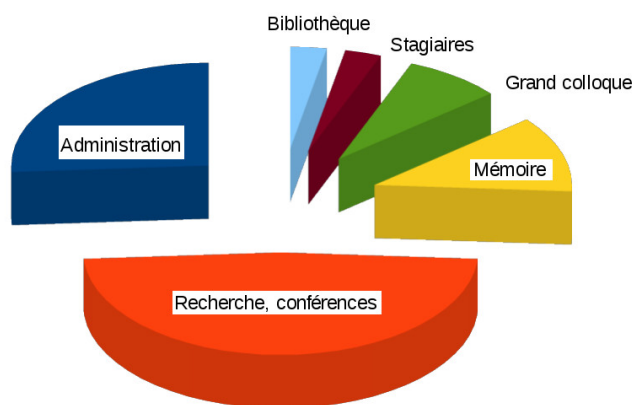
L'Institut en ligne : www.georges-pompidou.org

Retrouvez-nous sur **Facebook, Twitter, Flickr et Dailymotion**

DONS, LEGS ET DONATIONS

L'Institut Georges Pompidou, association reconnue d'utilité publique par décret du 23 mars 1993, est habilité en vertu de l'article 13 de ses statuts, à recevoir des dons, des legs et des actions de mécénat. Les donateurs bénéficient d'une déduction fiscale de 66 % du montant du don (dans la limite de 20% du revenu imposable). Par exemple :

- une donation de 1000 euros vous permet de déduire 660 euros : elle ne vous coûte en réalité que 340 euros
- une adhésion à 120 euros vous permet de déduire 79 euros, soit un coût réel de 41 euros



Répartition des dépenses 2016

OÙ VA MON ADHÉSION ?

Les dons et adhésions financent les activités de l'Institut : organisation de **conférences** (location des salles, accueil des intervenants...), entretien de la **bibliothèque** de recherche, publications, rémunération des trois permanents et des jeunes chercheurs **stagiaires**, **manifestations d'hommage** comme la messe anniversaire ou le prix Georges Pompidou, etc.